

**Sous toutes réserves Without prejudice
Exemple #1 du 5 septembre 2012**

<p>Commentaires concernant la formulation de résolutions du type CA12 29 0258 du 5 sept 2012</p>	<p>Résolution telle qu'elle est écrite dans le procès-verbal de la réunion du conseil de Pierrefonds-Roxboro du 5 sept 2012</p>
<p>Ici la résolution indique que 160 008.40 \$ représente 26.58 % du total. Il est laissé au lecteur de calculer que le total serait de (160 008.40 / 26.58%) 601 988 \$ Le montant de 160 008.40\$ représente la portion payée par l'arrondissement.</p>	<p>RÉSOLUTION NUMÉRO CA12 29 0258</p> <p>CONTRAT NUMÉRO ST-12-16</p> <p>ATTENDU que des soumissions publiques ont été demandées pour des travaux de réhabilitation de la chaussée, de remplacement de la conduite d'aqueduc, de branchements d'aqueduc et d'égout sanitaire, d'ajout d'une conduite pluviale, de drainage, pavage, bordures et travaux connexes sur la rue Tessier dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro;</p> <p>ATTENDU que des soumissions ont été reçues et ouvertes le 20 août 2012 et se lisent comme suit :</p> <p>Soumissionnaires Prix soumis Pavages d'Amour inc. 589 943,17 \$ Gérald Théorêt inc. 607 176,58 \$ (montant corrigé/corrected amount) Gilbert Théorêt inc. 617 402,99 \$ Construction G-Nesis 643 833,01 \$ Excavation Loiselle inc. 809 043,09 \$</p> <p>Il est proposé par le conseiller Bertrand A. Ward appuyé par la conseillère Catherine Clément-Talbot</p> <p>ET RÉSOLU</p> <p>QUE le conseil d'arrondissement autorise une dépense de 160 008,40 \$, taxes, contingences et frais incidents inclus, représentant 26,58 % du coût total du contrat pour des travaux de réhabilitation de la chaussée, de remplacement de la conduite d'aqueduc, des branchements d'aqueduc et d'égout sanitaire, drainage, pavage, bordures et travaux connexes sur la rue Tessier;</p>

Ici la résolution indique que 441 934.77 \$ représente 73.42 % du total. Il est laissé au lecteur de calculer que le total serait de (441 934.77 / 73.42%) 601 927\$. Le montant de 441 934.77 \$ représente la portion du total payée par la ville.

Ici la résolution indique que le marché (contrat) est accordé pour un montant de 589 943.17 \$.

Seuls ceux qui ont fait le calcul du total ci-dessus peuvent reconnaître que la dépense totale de la résolution est plus grande que la valeur du contrat. Dans ce cas-ci la différence est de \$12,000 qui représente 2% de la valeur totale du contrat.

Fin de l'exemple #1

QUE cette portion de la dépense soit assumée entièrement par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro selon les informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Le tout est conditionnel à l'octroi du contrat par le conseil municipal.

QUE le conseil d'arrondissement recommande au conseil municipal :

D'autoriser une dépense de 441 934,77 \$, taxes, contingences et frais incidents inclus, représentant 73,42 % du coût total du contrat pour des travaux de réhabilitation de la chaussée, de remplacement de la conduite d'aqueduc, de branchements d'aqueduc et d'égout sanitaire, d'ajout d'une conduite pluviale, de drainage, pavage, bordures et travaux connexes sur la rue Tessier dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

- D'accorder le contrat numéro ST-12-16 au plus bas soumissionnaire conforme, Pavages d'Amour inc., au montant de sa soumission, soit : 589 943,17 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

- D'imputer cette dépense, entièrement assumée par la Ville centre, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Exemple #2 22 mai 2012

Commentaires en rouge dessous concernant la résolution du conseil Pierrefonds-Roxboro du 22 mai 2012	Résolution telle qu'elle est écrite au procès-verbal de la réunion du conseil de Pierrefonds-Roxboro du 22 mai 2012
Description du travail	RÉSOLUTION NUMÉRO CA12 29 0159 CONTRAT NUMÉRO ST-12-07 ATTENDU que des soumissions publiques ont été demandées pour des travaux de réhabilitation de la chaussée, remplacement de la conduite d'aqueduc et domestique, travaux de branchements d'aqueduc et d'égouts domestiques, pavage, bordures, trottoirs et travaux connexes sur la 3e avenue Sud (entre le boulevard Gouin et la rue Centre-Commercial), la 17e avenue (entre la 14e rue et la 10e rue) et la rue Prince (entre la rue Dollard et Dollard).

ATTENDU que des soumissions ont été reçues et ouvertes le 17 mai 2012 et se lisent comme suit :

Soumissionnaires Prix soumis

Roxboro Excavation inc. 1 599 945,12 \$

Construction G-Nesis inc. 1 692 743,73 \$

Excavations Gilbert Théoret inc. 1 746 648,12 \$

Pavages d'Amour 1 806 832,12 \$

TGA Montréal inc. 1 996 448,89 \$

Louisbourg SBC, s.e.c. 2 035 965,00 \$

Il est proposé par le conseiller Bertrand A. Ward appuyé par le conseiller Dimitrios (Jim) Beis

ET RÉSOLU QUE

le conseil d'arrondissement autorise une dépense de 379 451,22 \$, taxes, contingences et frais incidents inclus, représentant 23,28% du coût total du contrat pour des travaux de réhabilitation de la chaussée, remplacement de la conduite d'aqueduc et domestique, travaux de branchements d'aqueduc et d'égouts domestiques, pavage, bordures, trottoirs et travaux connexes

Ici la résolution indique que 379 451.22 \$ représente 23.28 % du total. Il est laissé au lecteur de calculer que le total serait de (379 451.22 / 23.28%) 1 629 945.10 \$ Le montant de 379 451.22 \$ représente la portion payée par l'arrondissement.

Ici la résolution indique que 1 250 493.90 \$ représente 76.72 % du total. Il est laissé au lecteur de calculer que le total serait de (1 250 493.90 / 76.72%) soit 1 629 945.10 \$ Le montant de 1 250 493.90 représente la portion payée par la Ville de Montréal.

sur la 3e avenue Sud (entre le boulevard Gouin et la rue Centre-Commercial), la 17e avenue (entre la 14e rue et la 10e rue) et la rue Prince (entre la rue Dollard et Dollard).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Le tout conditionnel à l'octroi du contrat par le conseil municipal.

QUE le conseil d'arrondissement recommande au conseil municipal

- D'autoriser une dépense de 1 250 493,90 \$, taxes, contingences et frais incidents inclus, représentant 76,72% du coût total du contrat pour des travaux de réhabilitation de la chaussée, remplacement de la conduite d'aqueduc et domestique, travaux de branchements d'aqueduc et d'égouts domestiques, pavage, bordures, trottoirs et travaux connexes sur la 3e avenue Sud (entre le boulevard Gouin et la rue Centre-Commercial), la 17e

Ici la résolution indique que le marché est accordé pour un montant de 1 599 945.12 \$.

Seuls ceux qui ont fait le calcul du total ci-dessus peuvent reconnaître que la dépense totale de la résolution est plus grande que la valeur du contrat. Dans ce cas-ci la différence est de \$30,000 qui représente 1.87% de la valeur totale du contrat.

avenue (entre la 14e rue et la 10e rue) et la rue Prince (entre la rue Dollard et Dollard);

- D'accorder le marché numéro ST-12-07 au plus bas soumissionnaire conforme, Roxboro Excavation inc. au montant de sa soumission, soit : 1 599 945,12 \$, taxes incluses, conformément aux plans et aux cahiers des charges préparés pour ce contrat;

- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville centrale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ